

Dispositif d'accompagnement des établissements de la Fonction Publique Hospitalière dans la mise en œuvre et le déploiement du Groupement Territorial de Services Médico-sociaux

Dans le cadre de la mise en œuvre du Groupement Territorial de Services Médico-Sociaux (GTSMS), les établissements doivent structurer une stratégie commune, sécuriser leur organisation juridique et définir un plan d'action partagé. Cette formation-action vise à accompagner les directions et acteurs impliqués dans la construction opérationnelle du GTSMS, en leur apportant les repères méthodologiques, organisationnels et juridiques nécessaires pour poser des bases solides et coconstruire un projet territorial partagé.

Module A – Mettre en œuvre le GTSMS : les étapes clés à maîtriser

PUBLIC VISÉ :

➔ Membres de directions d'établissements, directions fonctionnelles, d'instances ou tout autre profil impliqué dans la création d'un GTSMS

ORGANISÉ PAR :

➔ ADOPALE (avec l'appui du cabinet d'avocat ARCHYS)

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➔ 3 à 15 participants d'un même (futur) GTSMS

DURÉE :

➔ 4 jours (28 heures), avec 1 intersession

PRÉREQUIS :

➔ Connaissance de la réforme
➔ Être engagés dans une phase de réflexion
➔ Avoir participé à une action de sensibilisation
➔ Fournir un diagnostic contextuel

CONTACT :

➔ Contact Adopale :
Franck BIENVENOT
Associé du cabinet
Consultant &
formateur
franck.bienvenot@adopale.com

OBJECTIFS

- Structurer le démarrage et définir les étapes clés à la mise en œuvre du GTSMS ;
- Clarifier les rôles et responsabilités des parties prenantes dans la gouvernance ;
- Identifier les jalons essentiels (exemples : les freins et leviers, les acteurs, les missions...);
- Formaliser un projet commun, élaborer un plan d'action ;
- Rédiger les documents fondateurs du GT (exemples : diagnostic partagé, projet d'accompagnement partagé [PAP], convention constitutive...).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Adaptation du contenu au contexte et au niveau d'avancement du GTSMS pour garantir la pertinence des travaux
- ➔ Formation-action orientée vers la production des documents constitutifs directement utilisables par le GTSMS
- ➔ Alternance d'apports méthodologiques et de travaux appliqués pour faciliter la prise de décision
- ➔ Travaux en sous-groupes et échanges de pratiques pour construire une vision partagée et un plan d'action
- ➔ Intersession permettant de poursuivre les travaux en établissement et consolider les résultats

PROGRAMME

- **Comprendre le cadre et les enjeux des GTSMS**
 - Loi « Bien vieillir » et obligations réglementaires
 - Finalités et principes des GTSMS
 - Positionnement territorial et articulation avec les acteurs existants
 - Facteurs clés de réussite observée dans les coopérations inter-établissements
- **Analyser les besoins et la faisabilité du groupement**
 - Éléments de méthodologie
 - Rédaction du document
 - Structuration et adaptation des rubriques du PAP
 - Analyse des besoins territoriaux
 - Identification des complémentarités entre établissements
 - Diagnostic partagé : activités, ressources, organisation
 - Identification des opportunités de mutualisation
- **Définir le périmètre de gouvernance**
 - Détermination du périmètre du groupement
 - Clarification des missions mutualisées
 - Organisation de la gouvernance
 - Répartition des responsabilités
 - Identification des acteurs clés
- **Construire le projet commun et le plan d'actions**
 - Formalisation des objectifs stratégiques
 - Définition des jalons et calendrier
 - Identification des freins et leviers
 - Élaboration du plan d'action opérationnel
- **Elaborer les documents fondateurs**
 - Diagnostic partagé
 - Projet d'accompagnement partagé
 - Convention constitutive
 - Méthodologie de rédaction collaborative
 - Validation progressive des consensus

Dispositif d'accompagnement des établissements de la Fonction Publique Hospitalière dans la mise en œuvre et le déploiement du Groupement Territorial de Services Médico-sociaux

Dans la phase de déploiement du GTSMS, les établissements doivent renforcer la coopération entre équipes, structurer leurs modalités de fonctionnement collectif et accompagner l'appropriation du groupement par l'ensemble des professionnels.

Cette formation-action vise à soutenir la consolidation du GTSMS en développant une identité commune, en sécurisant les modalités de gouvernance et en accompagnant la dynamique collective à l'échelle territoriale.

Module B – Accompagner au changement induit par le GTSMS

PUBLIC VISÉ :

➤ Membres de directions d'établissements, directions fonctionnelles, d'instances ou tout autre profil impliqué dans la mise en œuvre d'un GTSMS

ORGANISÉ PAR :

➤ ADOPALE

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 3 à 15 participants d'un même GTSMS

DURÉE :

➤ 4 jours (28 heures), avec 2 intersessions

PRÉREQUIS :

➤ Documents constitutifs du GTSMS formalisés
➤ Engagement dans la mise en œuvre du groupement

CONTACT :

➤ Contact Adopale :
Franck BIENVENOT
Associé du cabinet
Consultant &
formateur
franck.bienvenot@adopale.com

OBJECTIFS

- Favoriser l'appropriation du GTSMS par les équipes
- Développer une identité commune entre établissements membres
- Renforcer la coopération et la dynamique collective
- Accompagner les établissements dans la conduite du changement
- Structurer les modalités de gouvernance, communication et coopération
- Capitaliser les pratiques et organiser le suivi du groupement

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

➤ Livret pédagogique individuel servant de fil conducteur pour structurer les réflexions et formaliser le plan d'action

➤ Adaptation du contenu au contexte et au niveau d'avancement pour garantir la pertinence des travaux

➤ Formation-action orientée vers les fonctions mutualisables entre les établissements du GTSMS

➤ Alternance d'apports méthodologiques et de travaux appliqués pour faciliter l'appropriation

➤ Travaux en sous-groupes et échanges de pratiques pour construire une vision partagée

➤ Intersession permettant de poursuivre les travaux en établissement et consolider les résultats

PROGRAMME

▪ Développer une identité commune au GTSMS

- Clarification des valeurs et ambitions communes
- Définition du positionnement du groupement
- Construction du socle identitaire partagé
- Identification des facteurs d'adhésion des équipes

▪ Structurer la coopération entre établissements

- Organisation des modalités de travail collectif
- Définition des circuits de décision
- Mise en place d'instances et outils de gouvernance
- Formalisation des modalités de coopération opérationnelle

▪ Mobiliser les professionnels et accompagner le changement

- Identification des acteurs clés
- Identification des freins et leviers à l'adhésion
- Méthodes de mobilisation des équipes
- Construction d'une stratégie d'accompagnement au changement
- Mise en place d'espaces d'échanges et de participation

▪ Définir la stratégie de communication du GTSMS

- Identification des publics cibles
- Construction des messages clés
- Organisation de la communication interne et externe
- Valorisation du projet auprès des professionnels et usagers

▪ Organiser le suivi et la collaboration du GTSMS

- Mise en place d'indicateurs de suivi
- Structuration des retours d'expérience
- Capitalisation des bonnes pratiques
- Adaptation du groupement à son environnement territorial

Dispositif d'accompagnement des établissements de la Fonction Publique Hospitalière dans la mise en œuvre et le déploiement du Groupement Territorial de Services Médico-sociaux

Lorsque le groupement rencontre un besoin spécifique ou une difficulté particulière dans la mise en œuvre du GTSMS, les établissements doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement ciblé et adapté à leur situation. Cette formation-action vise à apporter une réponse opérationnelle sur mesure afin de sécuriser une étape clé du projet, lever un frein identifié ou approfondir une thématique stratégique pour le groupement

Module C – Individualiser l'accompagnement au plus près des besoins du GTSMS

PUBLIC VISÉ :

➤ Membres de directions d'établissements, directions fonctionnelles, d'instances ou tout autre profil impliqué dans la mise en œuvre d'un GTSMS

ORGANISÉ PAR :

➤ ADOPALE

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 3 à 15 participants d'un même GTSMS

DURÉE :

➤ 4 jours (28 heures), avec 1 intersession

PRÉREQUIS :

➤ Aucun prérequis formel – module activé selon les besoins identifiés

CONTACT :

➤ Contact Adopale :
Franck BIENVENOT
Associé du cabinet
Consultant &
formateur
franck.bienvenot@adopale.com

OBJECTIFS

- Répondre à une problématique spécifique identifiée par le groupement
- Sécuriser une étape du déploiement du GTSMS
- Lever un frein organisationnel, relationnel ou stratégique
- Approfondir une thématique nécessitant un accompagnement ciblé
- Formaliser des solutions opérationnelles adaptées au contexte

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

➤ Livret pédagogique individuel servant de fil conducteur pour structurer les réflexions et formaliser le plan d'action

➤ Adaptation du contenu au contexte et au niveau d'avancement pour garantir la pertinence des travaux

➤ Formation-action orientée vers les fonctions mutualisables entre les établissements du GTSMS

➤ Alternance d'apports méthodologiques et de travaux appliqués pour faciliter l'appropriation

➤ Travaux en sous-groupes et échanges de pratiques pour construire une vision partagée

➤ Intersession permettant de poursuivre les travaux en établissement et consolider les résultats

PROGRAMME

▪ Cadrer précisément la problématique

- Analyse du contexte et des enjeux
- Clarification des objectifs d'intervention
- Identification des acteurs concernés
- Définition du périmètre de travail

▪ Analyser la situation et identifier les leviers d'actions

- Analyse des organisations existantes
- Identification des freins et dysfonctionnements
- Analyse des pratiques et processus
- Mise en évidence des pistes d'amélioration

▪ Construire des solutions adaptées

- Organisation d'ateliers ciblés et de dispositifs de travail adaptés
- Élaboration de scénarios organisationnels
- Définition des actions prioritaires
- Formalisation des modalités de mise en œuvre
- Construction d'outils adaptés

▪ Formaliser et sécuriser le plan d'action

- Structuration du plan d'action opérationnel
- Définition du calendrier et des responsabilités
- Identification des conditions de réussite
- Préparation de la mise en œuvre

▪ Organiser le suivi et la collaboration du GTSMS

- Mise en place d'indicateurs de suivi
- Structuration des retours d'expérience
- Capitalisation des bonnes pratiques
- Adaptation du groupement à son environnement territorial